

j'ajoute quelques mots. Le procureur général de la Colombie-Britannique m'a envoyé un télégramme me demandant de le recevoir le 23 avril. Dans une dépêche ultérieure, il m'a annoncé qu'il ne pourrait pas être ici à la date fixée mais qu'il viendrait le 30 avril. Il se propose peut-être d'aborder cette question pendant son séjour ici.

SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Beaudoin.

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

A—Ministère—

57. Administration centrale, \$280,729.

M. Gillis: Hier soir, quand la séance a pris fin j'étais à formuler quelques considérations générales sur l'immigration. J'ai signalé les conditions à remplir selon moi pour que le pays obtienne le genre d'immigration dont il a besoin et qu'il est capable d'absorber. J'ai essayé d'établir que l'immigration, le logement et l'embauche étaient trois éléments étroitement liés et que pour obtenir du succès avec notre programme d'immigration et assurer vraiment le bien du pays il fallait que les ministères des Ressources et du Développement économique, du Travail et de l'Immigration travaillent de concert à l'élaboration des programmes d'immigration de façon à amener au pays des gens dont nous avons besoin et que nous pouvons employer et de façon à leur assurer des logements lorsqu'ils arriveront dans la collectivité qui leur est assignée.

J'étais à dire que selon moi nous avions commis une erreur en 1952 en faisant entrer au pays un nombre d'immigrants non spécialisés plus élevé que nous étions en mesure d'absorber. Les derniers chiffres que j'ai vus, —ils ont été publiés en avril 1953,—indiquent qu'il y avait 184,000 sans-travail au Canada. Je suis à peu près sûr qu'une visite aux bureaux d'assurance-chômage partout au pays révélerait que la majorité des sans-travail au Canada sont des ouvriers non spécialisés. On constaterait en même temps que l'on manque de main-d'œuvre spécialisée. J'estime donc que les programmes n'ont pas été élaborés comme ils auraient dû l'être en 1952 en ce sens que nous avons fait venir au pays des gens qui ont aggravé le problème déjà existant, celui que pose le grand nombre de Canadiens qui doivent se trouver un emploi sans posséder la formation professionnelle ou les connaissances techniques qui leur permettraient de travailler vraiment au bien du pays.

Je sais qu'un chiffre de 184,000 chômeurs est considéré comme normal. Il y a même des

gens qui soutiennent qu'il est nécessaire et normal, dans une économie capitaliste, d'avoir cette proportion de chômeurs. Le défunt lord Bennett avait l'habitude de désigner cette armée de chômeurs comme étant une réserve mobile et variable de main-d'œuvre qu'on pouvait envoyer là où on en avait besoin. J'ai toujours considéré que ces chômeurs constituaient une menace à l'extérieur de l'usine pour les gens employés, qu'on pouvait ainsi conduire plus facilement, en tenant en échec les demandes d'augmentations de salaires et d'améliorations des conditions de travail, car les employés savaient qu'on pourrait les remplacer à même cette réserve mobile de main-d'œuvre. Cela suffit sur le rapport entre l'embauchage et l'immigration.

Mon deuxième point a trait au logement. Les spécialistes du gouvernement qui faisaient partie de la commission Curtis ont évalué la pénurie de maisons à la fin de 1946, à 648,000 unités. Au cours des six années de 1946 à 1951 inclusivement, le nombre de nouvelles familles a été d'environ 513,000 tandis que le nombre d'habitations construites n'a atteint que 496,000. Environ 50,000 maisons ont été détruites par les incendies, ont été démolies ou sont tombées en ruine. La pénurie de logements atteint certes maintenant 700,000 unités. L'an dernier, la construction est allée au ralenti de sorte que nous n'avons pu combler la pénurie.

Vu la pénurie d'habitations et notre incapacité de nous remettre à flot, je crois que le ministère de l'immigration est fondé dans les circonstances de mettre un frein à l'immigration et de s'assurer qu'il y a des habitations à mettre à la disposition des gens que nous faisons venir ici. Ceux qui préconisent l'entrée absolument libre au pays et une immigration non dirigée, estimant que le Canada est un vaste pays, capable d'absorber tous les gens que nous pouvons amener et employer à la mise en valeur de nos ressources illimitées, ceux-là préconisent à mon avis une ligne de conduite qui n'est pas conforme à la réalité. Une des premières choses que le ministère de l'Immigration doit faire, lorsqu'il est question d'admettre des immigrants, est de s'assurer qu'il existe des habitations pour loger les immigrants. A ce point de vue, le ministère doit travailler en collaboration étroite avec le ministère des Ressources et du Développement économique.

Nous avons des individualistes irréductibles, —la Chambre en compte un grand nombre,— qui diront que nos ancêtres sont venus dans ce pays alors qu'il était couvert de forêts vierges et qu'ils l'ont fait sans hésiter. Ils ont construit eux-mêmes leurs maisons. Cela